



SÉANCE DU 3 JUILLET 2023

DELIBERATION n°B-2023-07-061 – 1/3

Nombre de conseillers composant le Bureau Communautaire : 16

**Date de convocation : 27/06/2023**

L'an deux mille vingt trois, le trois juillet à 14 H 30, le Bureau communautaire s'est réuni, en la salle du conseil - mairie de Libourne, sous la présidence de Madame Fabienne FONTENEAU

**Présents :**

Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Sébastien LABORDE, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Alain JAMBON, Vice-président, Marianne CHOLLET, Vice-présidente

**Absents :**

Philippe BUISSON, Jacques LEGRAND, Jean-Philippe LE GAL, Jean-Luc LAMAISON, Eveline LAVAURE-CARDONA, Laurent KERMABON, Stéphanie DUPUY

-----  
Monsieur Hervé ALLOY a été nommé secrétaire de séance  
-----

**CULTURE****CONTRAT TERRITORIAL D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE « L'ART DE GRANDIR » (2023/2024) : DEMANDES DE SUBVENTIONS AUPRÈS DES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET ÉDUCATIFS**

Sur proposition de Madame Brigitte NABET6GIRARD, conseillère communautaire déléguée à la culture

Dans le cadre de son Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle « L'Art de grandir », La Cali propose chaque année de nombreuses actions à destination du public scolaire, de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et des acteurs éducatifs.

Pour porter et développer ce dispositif, La Cali bénéficie du soutien de la DRAC Nouvelle-Aquitaine, de la DSDEN de la Gironde, du Conseil Départemental de la Gironde et de l'IDDAC.

En 2023/2024, 13 actions culturelles sont proposées permettant aux plus jeunes et aux acteurs éducatifs d'acquérir des connaissances et des références artistiques et culturelles dans différentes disciplines.

**Pour les 18 mois-3 ans**

- « De livres en voyages : le Cub'Art. Vivre une expérience littéraire et muséographique dès le plus jeune âge », conçu par le Théâtre du Petit Rien en collaboration avec le musée des Beaux-Arts de Libourne.

**Pour les 7-8 ans**

- « Moi, moche et insignifiant ? Vraiment ? », conçu par la bibliothèque des Églisottes-et-Chalaires et l'auteure Alexandrine Civard-Racinais (6 classes),
- « Il, elle, Isle », conçu par la Médiathèque Jean-Cocteau de St-Seurin-sur-l'Isle et l'illustratrice Camille Piantanida (6 classes et 1 centre de loisirs),
- « Rêve et réalité », conçu par la médiathèque Boma de St-Denis-de-Pile et l'auteur-peintre Max Ducos (6 classes et 1 centre de loisirs),
- « Curiosités de la Nature : un grand bestiaire », conçu par la Médiathèque Condorcet de Libourne et l'auteure illustratrice Isabelle Simler (6 classes et 1 centre de loisirs),
- « Grandir : trois vers en papier animé », conçu par la médiathèque Aïga d'Izon et l'auteure illustratrice Martine Perrin (6 classes et 1 centre de loisirs).

**Pour les 9-11 ans**

- « Dis-moi ce que tu entends... », conçu par l'association Mets la prise/L'Accordeur et le musicien chanteur Patrice Caumon (8 classes et 4 centres de loisirs),
- « Sésame, ouvre-toi ! », conçu par l'association MKP-MusiK à Pile et la Cie Éclats (9 classes),
- « Touchés par le RAP », conçu par l'association Permanences de la littérature et le collectif Le Noyau (10 classes et 1 centre de loisirs),
- « Koré », conçu par le théâtre municipal Le Liburnia et la Cie Le Bruit des ombres (10 classes et 2 centres de loisirs),
- « Les Voix de la Double », conçu par l'association Cargo 209 et la compositrice chanteuse Valérie Philippin en collaboration avec l'école de musique intercommunale Vayres/Izon (3 centres de loisirs).

**Pour les 15-18 ans**

- « De Montechiarugolo à Libourne - Masterclass en création audiovisuelle », conçu par Périphéries Production et le réalisateur Julien Le Youdec (espaces jeunes).

**Pour les professionnels de l'animation**

- « Raconter en tournant les pages : sensibilisation à la pratique de la lecture à voix haute / Opus II », mis en œuvre par le Théâtre du Petit Rien en collaboration avec biblio.gironde (centres de loisirs maternels et élémentaires).

Ainsi, en 2023/2024, 67 classes de CE1/CE2 (cycle 2) et CM1/CM2/6<sup>e</sup> (cycle 3), 14 centres de loisirs, 3 établissements d'accueil du jeune enfant, ainsi que les espaces jeunes et les professionnels de l'animation seront concernés par l'une de ces 13 actions culturelles.

Si 5 d'entre elles promeuvent, dans un même élan, une sensibilisation environnementale par une approche artistique, 5 autres actions à destination des 7-8 ans ont été conçues en collaboration avec des médiathèques et bibliothèques du Libournais. Ce nouveau programme de « L'Art de grandir », intitulé « Un jour. Un auteur. Vivre *livre* », a pour objectif de (re)mettre la lecture, l'écriture, l'illustration au cœur de la vie des enfants et de renforcer le rôle de « passeurs culturels » des médiathèques/bibliothèques auprès des plus jeunes et des familles.

## Plan de financement prévisionnel 2023/2024

DEPENSES (TTC)	
Coût d'organisation des parcours (ateliers de pratique artistique, cachets spectacles, médiation culturelle, restitutions, transports élèves et artistes, restauration/hébergement, droits d'auteur, logistique, conception et gestion des parcours, communication, coordination services communautaires imprévus)	149 166 €
Coût des formations pour les acteurs éducatifs (enseignants, professionnels de la Petite Enfance, de l'Enfance, de la Jeunesse)	14 249 €
Contributions volontaires des communes	23 812 €
<b>TOTAL</b>	<b>187 227 €</b>
RECETTES (TTC)	
La Cali (reste à charge)	99 615 €
DRAC Nouvelle-Aquitaine	28 000 €
Conseil Départemental de la Gironde	19 000 €
IDDAC	5 000 €
DSDEN de la Gironde	1 800 €
MSA	10 000 €
Contributions volontaires des communes	23 812 €
<b>TOTAL</b>	<b>187 227 €</b>

Vu l'avis de la commission Culture du 25 avril 2023,

Après en avoir délibéré,  
Et à l'**unanimité** (9 membres présents ou ayant donné pouvoir),

Le Bureau communautaire décide d'autoriser le Président ou son représentant à :

- déposer les demandes de subventions auprès de la DRAC Nouvelle-Aquitaine, du Conseil Départemental de la Gironde, de l'IDDAC et de la Mutuelle sociale agricole (MSA) pour le soutien à la mise en œuvre des projets culturels et artistiques prévus dans le programme 2023/2024 de « L'Art de grandir »,
- signer tous les documents nécessaires liés à ces partenariats permettant ces demandes de subvention, ainsi que tout avenant,
- accepter de percevoir les subventions et les recettes qui seraient accordées dans le cadre de ces demandes.

Chapitre budgétaire : Service gestionnaire et destinataire : CULT3 – Imputation : 74718 - 7473

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

Fait à Libourne le 6 juillet 2023

La Vice-présidente informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

La Vice-présidente,  
Fabienne FONTENEAU

Pour expédition conforme

Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente  
de la Communauté d'Agglomération du  
Libournais




Hervé ALLOY,  
Vice-président,  
Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 06/07/2023

Reçu en préfecture le 06/07/2023

Publié le



ID : 033-200070092-20230703-B\_2023\_07\_061-DE